POINT 1 - Kerbabu

Le Manoir

Le manoir de Kerbabu est une propriété privée et n'est pas visitable. Il est actuellement la propriété de Madame Loiselet.

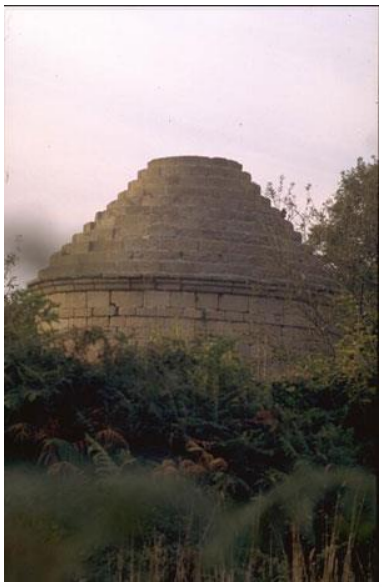

Le manoir de Kerbabu est une intéressante construction Louis XIII, bâtie en pierres de taille, avec de hautes lucarnes à frontons courbes ou triangulaires coupant la ligne des toitures et une tourelle ronde à cul de lampe sur la façade. L'aile de droite a une belle corniche soutenue de moellons et des soubassements moulurés. Derrière le corps de logis s'élève une tourelle carrée couverte en dôme; particularité que l'on retrouve à Kerouartz.

Un magnifique colombier voisine le manoir. Il comporte 12.000 alvéoles. Chaque alvéole représente ¼ d'hectare de terre. A l'époque où ce colombier a été bâti, les terres appartenant à la famille peuvent être évaluées à 300 hectares. Quand on sait qu'à cette époque la paroisse de Lannilis comptait un peu plus de 2.000 hectares, on se rend compte de l'importance de la propriété. Les grandes familles nobles qui se partageaient presque le reste du territoire étaient : les de KEROUARTZ et les AUDREN DE KERDREL.

Le colombier est un signe de véritable noblesse. De même que le moulin, le moulin du manoir de Kerbabu se situait à Veleury. Ces deux attributs : moulin et colombier étaient le signe d'une authentique noblesse.

ARMOIRIES : *BLASON D'ARGENT A 3 QUINTEFEUILLES DE GUEULES*.

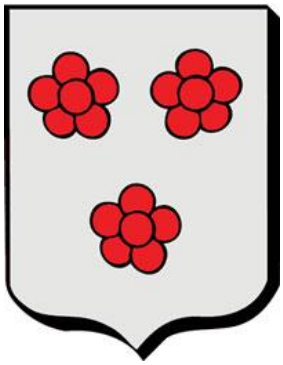

FAMILLE DE KERBABU

La famille de BELLINGANT s'est fondue en 1721 dans PEMMARCH.

Les Bellingant étaient seigneurs de ce manoir bien avant le Moyen Age. Cette famille très remuante joua à Lannilis un rôle fort important. Elle eut des démêlés très vifs avec le clergé ainsi qu'avec les Kerouartz et les Kerosven. Famille par ailleurs très chrétienne, mais imbue de son importance et portée à l'esprit de domination. Eteinte en 1804.

Le dernier seigneur de Kerbabu fut Claude Hubert de Bellingant. Il était né à Kerbabu le 5 juillet 1680, où il mourut presque octogénaire, le 21 août 1759.

Il épousa successivement Anne de Perrien, une petite cousine qui mourut en accouchant, le 19 novembre 1705, puis Françoise de Kerjegu, ensuite Françoise de Silguy, qui disparurent également après plusieurs années. Après ces deuils successifs, le seigneur dut se résigner à vivre la plus grande partie de sa vie dans l'isolement mais aussi dans le calme agreste de Kerbabu.

Seul dans son manoir, avec son personnel, le comte de Bellingant trouva un dérivatif à sa solitude dans ses fonctions de capitaine des garde-côtes de l'Aber-Wrac'h, qu'il exerça durant de longues années. Catholique pieux, il ne manquait pas de fréquenter le couvent des Récollets (Franciscains) qui s'élevait alors dans ce port et dont on voit encore l'important enclos et les ruines de la chapelle. Il obtint à la fin de sa vie la présence à Kerbabu d'un de ces religieux, le RP Ange qui l'assista à ses derniers moments.

Claude-Hubert de Bellingant, fut inhumé dans la chapelle de Trobérou, le 22 août 1759, lendemain de son décès. Il devait être l'avant-dernier Lannilisien à être inhumé dans cette chapelle. Huit jours plus tard, le 28 août, maître Charles Le Drast, notaire à Lannilis, au nom de la Juridiction épiscopale des Réguaires du Léon, qui s'exerçait à Brest venait apposer les scellés sur les biens, meubles et immeubles du château, et ce en présence de Maître Joseph Jacolot, procureur du défunt seigneur, du R.P. Ange, son aumônier et de son valet de chambre. L'énumération du mobilier très important laissa apparaître une splendeur assez déchue car beaucoup de meubles et de linges reçurent la qualification de « très usés ». L'inventaire se continua le lendemain, 29 août. Aucun des héritiers ne s'était présenté.

L'héritage des Kerbabu semble être resté indivis jusqu'en 1763, année de la mort de Olivier de Bellingant, l'un des fils de Claude-Hubert, qui avait quitté Lannilis depuis longtemps. A cette date, le manoir et les fermes qui en dépendaient revinrent à un autre fils, Joseph de Bellingant, qui alla après son mariage s'établir à Foeil, près de Chateaulaudren, dans les Côtes-du-Nord, au château de Crénan, dont il porta le nom Marquis de Crénan, et il ne devait pas résider à Kerbabu.

Il semble qu'il y ait eu des difficultés dans la succession et certains fermiers furent quelques années sans payer de fermage. Ils reçurent leur assignation d'avoir à le faire les 30 septembre et 1er octobre 1763. C'étaient Jean Landuré de Langaër, 300 livres par an; Guillaume Richard de Veleury-Kerbabu, 200 livres; Guillaume Perrus de Toulran, 760 livres ; Jean Calvez de Torchen, 21 livres; Jean Herry de Guinarc'hant, 30 livres ; Guillaume Morvan de Pembrat, 200 livres; Yves Tréguer de Kerdrein, 150 livres; Jean Halegouet de Menez Bihan 15 livres et 6 canards et François Perrin, du manoir de Kerbabu, devenu désormais simple ferme. Les autres fermiers ne furent pas inquiétés, étant sans doute en règle. Parmi ceux-ci, il y en avait d'importants, tels les Hellez, du Moulin du Châtel, qui payaient 1.200 livres par an; François Léon de Kerazan, 360 livres, et Gabriel Le Jeune du Guillec Vihan, qui, avec sa ferme du bout du Mail payait 410 livres. A noter que le Guillec Vras ne dépendait pas à cette époque de la Seigneurie de Kerbabu qui possédait en outre, des terres à la Fontaine Rouge, Feunten ar Spern, Mesmerchou, Lanano, Trobérou, Pont ar Fransic et une maisonnette à Kerosven, dont le locataire, Vinoc Kervella, devait fournir par an 6 canards et 12 poulets.